



CHARTRE ASSOCIATIVE

Ensemble :
poursuivre,
entreprendre,
communiquer...

Une Personne morale, acteur de l'action sociale dans une vie associative

L' **Acodège** est une association laïque de droit privé ouverte sur la société civile, elle associe personnes morales et physiques à son objet social. Elle regroupe différentes institutions et partenaires oeuvrant dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

Elle développe la vie associative dans un esprit d'ouverture, de participation des acteurs.

L'Association exprime sa volonté de poursuivre ses missions d'information, de sensibilisation, de création et de gestion d'actions sociales et médico-sociales à partir de **ses valeurs d'accueil, de disponibilité, de compétence**, pour la cause de l'enfant, de la famille, de la protection et de l'accompagnement des personnes en difficultés sociales et des personnes handicapées.

Son horizon dépasse nécessairement l'action auprès des usagers. Action individuelle et action collective se complètent et permettent l'enrichissement des réponses et de décloi-

sonnement des services et des acteurs sur le terrain. L'Association est ouverte à la pluralité de partenaires privés et publics, acteurs politiques, économiques et sociaux, elle s'inscrit dans l'action sociale territoriale. Elle agit dans le domaine de l'observation sociale, de la recherche action et dans le développement de toutes actions de prévention, de protection, d'éducation et de soin auprès des enfants, adultes et familles.

Elle participe par ses missions de protection, d'éducation, de soin, de conseil et d'aide à la décision au partenariat et à l'évolution des politiques sociales globales et locales.

Elle s'appuie sur la diversité des ressources des bénévoles, des professionnels et partenaires, des usagers, pour entretenir et soutenir son projet, développer sa compétence dans l'environnement, auprès des personnes et des groupes, et conduit une mission de service public.

La personne et le lien social

Un engagement dans l'action sociale auprès des personnes, enfants, adultes, familles et groupes, favorise l'affirmation de la personne comme valeur fondamentale et la société comme lieu de développement du lien social.

L'**Acodège** affirme la place éminente de la dignité et de la citoyenneté comme bases de l'**intégration sociale**. Tout enfant ou adulte a droit de cité et doit trouver sa place dans la société. Il compte sur la communauté pour évoluer, ne peut être seulement assisté, mais doit être entendu à partir de ses droits et

obligations. Il participe ainsi lui même au développement social et à la solidarité.

L'Association refuse le principe ou la réalité de l'exclusion sociale et agit de telle sorte à aider, soutenir et accompagner les personnes à s'inscrire dans la société, à participer à l'échange économique et social et à trouver place dans l'environnement.

L'Association intervient comme mouvement militant porté par des valeurs et comme dispositif d'intervention sociale et médico-sociale sur le territoire de la Côte-d'Or.

L'usager, personne acteur et sujet

Au-delà des spécificités liées à ses missions, l'**Acodège** définit des principes, garantit **une éthique et une déontologie de l'action auprès de l'usager**.

- L'autonomie de la personne reconnue dans ses droits et obligations,
- La contractualisation avec l'usager, sa famille, son environnement et les partenaires,
- Le projet individuel qui place l'usager comme acteur et responsable de son devenir,
- La participation de l'usager par le biais des conseils d'établissements ou toute responsabilité et son initiative,
- Le respect de la personne, son intimité, son histoire, ses opinions et ses valeurs,
- L'inscription ou la réinscription de l'usager dans la vie et le lien social.

Compétence et professionnalisme

La compétence dans l'action sociale est une orientation essentielle du projet associatif de l'**Acodège**. Témoin et héritière de son histoire, l'Association affirme son choix par un professionnalisme qu'elle tient de ses salariés (dirigeants, cadres et techniciens), de la diversité de ses métiers et qualifications, et de l'étendue de ses savoir-faire sur ses missions.

La technicité est le contrepoint de la qualité du service. Cette technicité se trouve dans la professionnalisation accrue des personnels et dans la place accordée à l'information, la formation et le développement des qualifications. Elle tient également à la transversalité, à la mutualisation et à l'enrichissement des compétences dans une dynamique associa-

tive de mobilisation des ressources internes et externes. La pluralité des méthodes et des références est un gage de la diversité des regards et des approches pour une lecture mettant en jeu des champs d'observation et d'intervention complexes et ouverts. Le travail d'équipe permet l'élargissement des compétences et assure la régulation nécessaire de l'action dans les établissements et services.

La coopération inter-institutionnelle permet une action sociale négociée et contractualisée.

L'articulation des établissements et services trouve des réponses dans la prise en compte d'une diversité de compétences et d'acteurs internes et externes.

Innovation, observation sociale et médico-sociale

La compétence est aussi liée à l'observation. L'Association est à l'écoute de ses environnements, des mutations autour de la "question sociale" et des évolutions de société.

Au plan local, départemental, national et européen, l'**Acodège** tient sa place et utilise toutes les ressources lui permettant d'actualiser et de développer son potentiel et son savoir-faire.

L'**Acodège** a choisi de faire valoir une action sociale et médico-sociale polyvalente, articulée aux dispositifs de droit commun, qui vise une synergie des différents acteurs du travail social, de la santé, de la formation, du logement, de l'insertion, de l'économie ...

Confrontée à la réalité des problèmes sociaux, l'Association s'applique à être réactive par l'expérimentation, l'innovation.

L'Association comme projet garant et lieu de cohérence

L'Association fédère et oriente les actions par sa politique et son projet d'établissement. Les services ont pour mission la mise en oeuvre des orientations à partir de leurs champs de légitimité, d'agrément, d'habilitation ou le conventionnement. Elle soutient la dynamisation, le développement des projets, met en oeuvre l'évaluation, le contrôle interne et externe.

C'est par la diversité et la pluralité de ses formes internes d'interventions sociales que l'Association répond au plus près des besoins et favorise la créativité et la motivation. C'est pourquoi, elle maintient une complémentarité entre les établissements et services qui

disposent d'une capacité d'action et d'initiative sur le terrain.

Chaque institution est une entité proche du terrain et qui assure à l'Association les ressources nécessaires à l'innovation et à l'expérimentation. C'est ensemble que les établissements et services constituent la valeur ajoutée de l'Association.

L'Association relie plusieurs niveaux de compétences et de délégations internes, bénévoles et salariés. **Transversalité et mutualisation constituent les fondements d'une dynamique innovante et créative**, permettant une mobilité des projets, des interventions et des comportements internes.

- Agir pour le développement et l'essor de la démocratie, de la participation et de l'échange
- Mettre l'homme et son avenir au centre de tout projet
- Considérer que la première richesse est la personne
- Placer l'intérêt de l'utilisateur comme fondement de toute intervention éducative, sociale et médico-sociale



www.acodege.asso.fr

2, rue Gagnereaux BP 61402
21014 DIJON Cedex
Tél. 03 80 28 88 28 - Fax. 03 80 28 88 29
Email : acodege@acodege.asso.fr